

Commission spéciale sur le fonctionnement pratique des Conventions Notification de 1965, Preuves de 1970 et Accès à la justice de 1980

du 2 au 5 juillet 2024

de 9 h 30 à 18 h (heure d'été d'Europe centrale)

DEUXIÈME PROJET D'ORDRE DU JOUR RÉVISÉ

Le projet d'ordre du jour sera suivi avec une certaine souplesse.

Trois séances par jour. Une pause le matin de 15 minutes, un déjeuner d'une heure et demie, une pause l'après-midi de 15 minutes.

La réunion aura lieu chaque jour de 9 h 30 à 18 h. Elle se terminera au plus tard à 13 h le vendredi 5 juillet 2024.

Les pauses déjeuner auront lieu de 13 h à 14 h 30. En principe, les pauses café auront lieu de 11 h à 11 h 15 et de 16 h à 16 h 15.

Dans le présent ordre du jour, les documents énumérés sous la rubrique « Pour discussion » pourront faire l'objet de discussions lors de la séance concernée et les documents énumérés sous la rubrique « Pour information » fournissent des informations de base ou de référence pertinentes. Pour faciliter les discussions lors de la réunion, des numéros de paragraphes spécifiques des Manuels pratiques sur le fonctionnement des Conventions Notification et Preuves sont énumérés sous certains points de l'ordre du jour. Ils figurent dans l'ordre du jour sous la rubrique « Référence au Manuel pratique : para. xx-xx ». Ces paragraphes figurent dans le [Doc. préél. No 7](#) pour le Manuel pratique Notification et le [Doc. préél. No 8](#) pour le Manuel pratique Preuves.

Mardi 2 juillet 2024

Séance

Point

Séance 1
9 h 30

I. Ouverture

1. Discours de M. Paul Vlas, Président de la Commission d'état néerlandaise de droit international privé
2. Élection du Président de la Commission spéciale
3. Allocution de bienvenue du Dr Christophe Bernasconi, Secrétaire général de la HCCH
4. Annonces d'ordre pratique, Mme Anna Koelewijn, Responsable de l'administration
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Présentation de la documentation
7. Rapports du Groupe de travail sur les Manuels Notification et Preuves et sur les Profils d'État

Séance 2

II. Bilan de la Convention Preuves

1. État présent et fonctionnement de la Convention Preuves en général (y compris des informations statistiques)

a. Acceptation d'adhésions

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 4 d'avril 2024](#)

- Doc. pré. No 17 de juin 2024

2. Les experts sont invités à rendre compte des progrès réalisés en vue de l'adhésion et / ou des expériences d'adhésion récente / la COVID-19 a-t-elle modifié le fonctionnement de la Convention ?

11 h

Pause

Séance 3

III. Fonctionnement pratique de la Convention Preuves

11 h 15

1. Fonctions des Autorités centrales

a. Échange d'expériences entre Autorités centrales

b. Communication

Référence au Manuel pratique : para. 240 à 248

c. Transmission des Commissions rogatoires

Référence au Manuel pratique : para. 225 à 239, para. 194 à 196 et annexe 1

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 13 de juin 2024](#)

- [Doc. pré. No 16 de juin 2024](#)

- Doc. pré. No 17 de juin 2024

Pour information :

- [Doc. pré. No 8 de mai 2024](#)

2. Actes d'instruction par Commission rogatoire (Chapitre I)

a. Formulaire modèle (y compris le formulaire électronique et les signatures)

Référence au Manuel pratique : para. 153 à 199

b. Langue et traduction

Référence au Manuel pratique : para. 200 à 214

c. Délais et retards

Référence au Manuel pratique : para. 346 à 350

d. Coûts, remboursements et modes de paiement

Référence au Manuel pratique : para. 351 à 370

e. Autorités judiciaires et autres autorités visées à l'art. 1

Référence au Manuel pratique : para. 138 à 152

f. Exécution des demandes par différentes autorités

Référence au Manuel pratique : para. 265 à 275 et 413 à 417

g. Types d'actes d'instruction et leur utilisation

Référence au Manuel pratique : para. 63 à 79

h. Participation des parties et de leurs représentants à l'audition

Référence au Manuel pratique : para. 319 à 330

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 13 de juin 2024](#)

- [Doc. pré. No 16 de juin 2024](#)

- Doc. pré. No 17 de juin 2024

Pour information :

- [Doc. pré. No 8 de mai 2024](#)

13 h	<i>Déjeuner</i>
Séance 3 (suite) 14 h 30	<p>III. Fonctionnement pratique de la Convention Preuves (suite)</p> <p>2. Actes d’instruction par Commission rogatoire (Chapitre I) (suite)</p> <p>3. Actes d’instruction accomplis par des consuls ou des commissaires (Chapitre II)</p> <p>a. Échange d’expériences</p> <p>b. Formulaires modèles</p> <p>c. Dépôts volontaires et à distance à la lumière des objections du Chapitre II</p> <p><u>Pour discussion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Doc. pré. No 13 de juin 2024 - Doc. pré. No 17 de juin 2024 <p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Doc. pré. No 8 de mai 2024 - Référence au Manuel pratique : para. 488 à 516 <p>4. Relations entre la Convention Preuves et d’autres instruments (bilatéraux et multilatéraux)</p> <p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Doc. pré. No 8 de mai 2024 - Référence au Manuel pratique : para. 559 à 578
16 h	<i>Pause</i>
Séance 3 (suite) 16 h 15	<p>III. Fonctionnement pratique de la Convention Preuves (suite)</p> <p>5. Liaison vidéo</p> <p>a. Échange d’expériences</p> <p>b. Actes d’instruction directs et indirects</p> <p>c. Sécurité</p> <p><u>Pour discussion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Doc. pré. No 13 de juin 2024 - Doc. pré. No 17 de juin 2024 <p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Doc. pré. No 8 de mai 2024 - Référence au Manuel pratique : para. 92 à 131
Cérémonie – Adoption de l’espagnol comme langue officielle de la HCCH	
18 h	<i>Réception</i>

Mercredi 3 juillet 2024	
Séance	Point
Séance 3 (suite) 9 h 30	<p>III. Fonctionnement pratique de la Convention Preuves (suite)</p> <p>5. Liaison vidéo (suite)</p>

6. C&R des réunions précédentes de la Commission spéciale

Pour discussion :

- Doc. pré. No 17 de juin 2024

11 h

Pause

Séance 4
11 h 15

IV. Bilan et fonctionnement pratique de la Convention Accès à la justice

1. État présent et fonctionnement de la Convention Accès à la justice en général (y compris des informations statistiques)

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 6 d'avril 2024](#)
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

2. Les experts sont invités à rendre compte des progrès réalisés en vue de l'adhésion et/ou des expériences d'adhésion récente / de fonctionnement de la Convention pendant et à la suite de la pandémie de COVID-19

3. Fonctions des Autorités centrales et fonctionnement pratique

- a. Échange d'expériences
- b. Questions générales (y compris le champ d'application, la préparation des demandes)

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 16 de juin 2024](#)
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

4. C&R des réunions précédentes de la Commission spéciale

Pour discussion :

- Doc. pré. No 17 de juin 2024

13 h

Déjeuner

Séance 5
14 h 30

V. Bilan de la Convention Notification

1. État présent et fonctionnement de la Convention Notification en général (y compris des informations statistiques)

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 2 REV de juin 2024](#)
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

2. Les experts sont invités à rendre compte des progrès réalisés en vue de l'adhésion et/ou des expériences d'adhésion récente / de fonctionnement de la Convention pendant et à la suite de la pandémie de COVID-19.

Séance 6

VI. Fonctionnement pratique de la Convention Notification

1. Fonctions des Autorités centrales
 - a. Échange d'expériences entre Autorités centrales
 - b. Communication
 - c. Transmission des demandes de notification
Référence au Manuel pratique : para.175 à 179 et 211 à 217
 - d. Localisation de la personne à laquelle des actes doivent être notifiés

Référence au Manuel pratique : para. 155 à 171

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 13 de juin 2024](#)
- [Doc. pré. No 16 de juin 2024](#)
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

Pour information :

- [Doc. pré. No 7 de mai 2024](#)

2. Fonctionnement de la voie de transmission principale

- a. Formule modèle (y compris le formulaire électronique et les signatures)

Référence au Manuel pratique : para. 188 à 210

- b. Autorités expéditrices

Référence au Manuel pratique : para. 180 à 187

- c. Langue et traduction

Référence au Manuel pratique : para. 200 à 203

- d. Délais et retards

Référence au Manuel pratique : para. 279 à 286

- e. Coûts, remboursements et modes de paiement

Référence au Manuel pratique : para. 270 à 278

- f. Motifs de refus

Référence au Manuel pratique : para. 306 à 323

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 14 de mai 2024](#)
- [Doc. pré. No 13 de juin 2024](#)
- [Doc. pré. No 16 de juin 2024](#)
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

Pour information :

- [Doc. pré. No 7 de mai 2024](#)

16 h

Pause

Séance 6 (suite)
16 h 15

VI. Fonctionnement pratique de la Convention Notification (suite)

3. Transmission / notification d'actes par les voies de transmission alternatives

- a. Échange d'expériences

- b. Voies consulaires et diplomatiques (art. 8 et 9)

Référence au Manuel pratique : para. 341 à 360

- c. Notification en vertu de l'art. 10(a), y compris par voie électronique

Référence au Manuel pratique : para. 361 à 386

- d. Notification en vertu de l'article 10(b) et (c)

Référence au Manuel pratique : para. 387 à 398

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 13 de juin 2024](#)
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

Pour information :

- [Doc. pré. No 7 de mai 2024](#)
 - Référence au Manuel pratique : para. 324 à 340
4. Relations entre la Convention Notification et d'autres instruments (bilatéraux et multilatéraux)

Pour information :

- [Doc. pré. No 7 de mai 2024](#)
- Référence au Manuel pratique : para. 430 à 443

18 h

Clôture de la séance

Jeudi 4 juillet 2024

Séance Point

Séance 6 (suite) **VI. Fonctionnement pratique de la Convention Notification (suite)**
9 h 30

5. Renonciation contractuelle et Convention Notification

Pour discussion :

- Doc. pré. No 12 de juin 2024
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

6. Notification à des États étrangers et à des fonctionnaires de ces États

Pour discussion :

- Doc. pré. No 17 de juin 2024

Pour information :

- [Doc. pré. No 7 de mai 2024](#)
- Référence au Manuel pratique : para. 113 à 118

11 h

Pause

Séance 6 (suite) **VI. Fonctionnement pratique de la Convention Notification (suite)**
11 h 15

7. Relations entre la Convention Notification et la Convention Preuves

Pour discussion :

- Doc. pré. No 17 de juin 2024

Pour information :

- [Doc. pré. No 8 de mai 2024](#)
- Référence au Manuel pratique Preuves : para. 559 à 578
- [Doc. pré. No 7 de mai 2024](#)
- Référence au Manuel pratique Notification : para. 430 à 443

8. Protection du défendeur (art. 15 et 16)

Pour discussion :

- Doc. pré. No 17 de juin 2024

Pour information :

- [Doc. pré. No 7 de mai 2024](#)
 - Référence au Manuel pratique : para. 399 à 426
9. C&R des réunions précédentes de la Commission spéciale
- Pour discussion :
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

13 h

Déjeuner

Séance 7
14 h 30

VII. Questions communes au fonctionnement des Conventions Notification et Preuves

1. Transmission électronique des demandes

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 13 de juin 2024](#)
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

2. « Matière civile ou commerciale »

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 11 de mai 2024](#)
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

3. Bonnes pratiques

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 16 de juin 2024](#)

4. Harmonisation des données et des statistiques

16 h

Pause

Séance 8
16 h 15

VIII. Manuels Preuves et Notification

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 7 de mai 2024](#)
- [Doc. pré. No 8 de mai 2024](#)
- [Doc. pré. No 15 de juin 2024](#)
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

Séance 9

IX. Profils d'État

Pour discussion :

- [Doc. pré. No 9 de juin 2024](#)
- [Doc. pré. No 10 de juin 2024](#)
- Doc. pré. No 17 de juin 2024

18 h

Clôture de la séance

Vendredi 5 juillet 2024

Séance

Point

Séance 10 9 h 30	X. Autres questions, y compris la date de la prochaine réunion de la Commission spéciale
Séance 11	XI. Adoption des Conclusions & Recommandations
11 h	<i>Pause</i>
Séance 11 (suite) 11 h 15	XI. Adoption des Conclusions & Recommandations (suite) Clôture de la réunion à 13 h